Harriet Irving Library
University of New Brunswick

LE MADAWASKA

FREDERICTON, N.B.

3,643 FAMILLES
liront la présente livraison
du "MADAWASKA"
Etes-vous de celles-là?

CINQ SOUS LE NUMERO — EDMUNDSTON, N.-B., 22 JANVIER 1931. — HUITIEME ANNEE — No. 4

D. BOCK, Director,
Bureau of Prov. Inform.

Un Incendie Détruit L'édifice Hall sur la rue Canada, Lundi

Le feu se déclare à l'arrière de la bâtisse et les pompiers sont appelés à 6.30 hres du matin. — Les occupants sortent en vêtements de nuit. — L'édifice et son contenu ne sont que des ruines.

DOMMAGES POUR ENVIRON $30,000

L'édifice de M. J. W. Hall sur la rue Canada, a été complètement détruit par le feu lundi matin, à la suite d'un incendie dont l'origine est inconnue.

M. Hall rapporte que dimanche soir il est descendu à la cave, vers huit heures, pour arranger sa fournaise pour la nuit. Il ne s'est pas mis au lit avant une heure du matin et aucun indice de uef n'apparaissait.

Il fut éveillé vers 6.30 heures lundi matin par la fumée répandu dans la maison et donna l'alarme après avoir constaté que le feu faisait rage à l'arrière de l'édifice. Miles Hall les autres occupants de la bâtisse, n'eurent que le temps de se couvrir de leur manteau de fourrure et de sortir précipitamment. L'une d'elle essaya de sauver un sac dans lequel elle avaitplacé de l'argenterie de valeur, mais elle dû l'abandonner sur place.

Les pompiers arrivèrent sur les lieux promptement et le chef Savage, après un vif examen des conditions, comprit qu'il avait à lutter contre un incendie sérieux.

En effet la maison était remplie de fumée et les flammes jaillissaient d'un peu partout. Il fallut mettre huit jets d'eau et noyer la bâtisse complètement pour éteindre le feu. Ce travail dura plusieurs heures; le chef crût sage de garder les boyaux sur les lieux jusqu'au lendemain matin.

L'édifice Hall comprenait deux bâtisses anciennes et conséquemment de bois sec, lesquelles avaient été placées l'une contre l'autre, au printemps dernier, et lambrissées en briques, donnant de la rue un beau coup d'oeil. M. Hall y avait son logement, richement fini et luxueusement meublé,son bureau d'affaires et des entrepôts pour le bois, la peinture, etc. Une partie était occupée par M. John B. Clair, distributeur des autos Fords.

L'édifice est une ruine complète ainsi queson contenu, sauf un auto dans la salle d'exposition de M. Clair qui fut sorti en temps.

M. Hall subit des pertes très élevées dans cet incendie; une partie est cependant couverte parlesassurances. M. Hall a ouvert son bureau dans l'édifice Long, l'autre coté de la rue, au-dessus du magasin T. J. Leger.

C'est grâce à une température calme quoique froide et à l'excellent travail du chef Savage etdeses dévoués pompiers qu'une conflagration a pu être évitée.

LA CROIX-ROUGE A CLAIR, N. B.

Rapport du médécin en charge de l'hôpital pour l'année 1930.

Voici le rapport que le Dr. P. C. Laporte, médécin en charge de l'hopital de la Croix-Rouge à Clair, a transmis au président de cette société, montrant le travail et le bien accomplis au cours de l'année dernière:

M. James T. Clair,
Clair, N. B.
Cher monsieur:—

J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur l'hopital de la Croix-Rouge à Clair, pour l'année 1930:

Nombre des patients	190
Hommes	79
Femmes	52
Cas internes	108
Cas externes	29
Opérations majeures	48
Opérations mineures	38
Cas médicaux	44
Jours à l'hôpital	1444
Pansements	982
Guérisons	127
Améliorations	2
Décès	1

Le seul cas de mortalité est celui d'un moribond qui expira quelques heures après son arrivée à l'hôpital.

Patients du NouveauéBrunswick	88
Patients du Québec	24
Patients du Maine, U. S.	18

Le diagnosticien provincial, le docteur Mélanson, a tenu trois cliniques à l'hôpital, et 75 patients ont été examinés et traitéspar lui.

Parmiles principales améliorations se trouvent l'installation d'un système de chauffage à l'huile et l'agrandissement de la salle d'attente.

Il y a eu plusieurs accidents d'automobiles et les accidentés furent plus que chanceux d'avoir un petit hôpital rapproché. Dans certains cas d'artères rompues, un délaie dans le traitement eût entraîné la mort.

Il est encore un besoin urgent, c'est celui d'un petit appareil de Rayon X, et nous espérons qu'avec un peu d'aide, notre hôpital sera bientôt pourvu de cet instrument.

P. C. LAFORTE, M. C.

LAC-BAKER, N.-B.

Le 10 courant décédait à Lac-Baker, Sieur Joseph Coulombe, âgé de 75 ans. Son service fut chanté par le Rév Père Richard. Les porteurs étaient : MM. Félix, Justghal, Alexis et Joseph Coulombe, fils du défunt. Portait la croix: M. Max Michaud. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, ses garçons: Félix, Eugène, Télesphore, Joséphel, Alexis, Joseph ses filles: Mesdames Elude Soucy, de Millinocket, Maxime Cloutier de Baker-Brook, Georges Nadeau, du Lac St-Jean, Vital Pelletier de Glendyne, Jack Lang du Lac-de-Laise, Miles Elizet Alvine Coulombe. A la famille lourdement éprouvée, "Le Madawaska" offre ses sincères condoléances.

MM. Firmin et Dénis St-Jarre se rendirent à Edmundston, mardi dernier, pour assister à l'assemblée des conseillers.

Mlle Alfréda Lévesque qui a passé quelque temps de vacance à la Rivière-Bleue, est de retour dans sa famille, enchantée deson voyage

Mesdames Maurice Kennedy et Ligorie Nadeau de Ledges étaient de passage ici, cette semaine.

M. et Mme Firmin Pelletier de Grog-Brook visitaient des parents au Lac-Baker dans le temps des

ENNISHORE, N. B.

Le 18 janvier, parents et amis se réunirent pour fêter l'anniversaire de naissance de Mlle Laurette Gagnon, fille de M. Hilaire Gagnon. Plusieurs jolis cadeaux lui furent présentés, et l'on passa une très agréable soirée.

Le Conseil Municipal s'est Réuni la Semaine Dernière

Nomination de trois évaluateurs pour faire l'évaluation du comté. —Le conseil réduit l'octroi à l'Hôtel-Dieu de St-Basile à $500.

POUR L'AGRICULTURE

Le conseil municipal du comté de Madawaska a tenu son assemblée annuelle les 13 et 14 courant, dans le Palais de Justice à Edmundston, sous la présidence du préfet M. Elias Daigle.

Les conseillers suivants étaient présents: MM. Wilfrid Cyr et J. W. Verret de St-Françoois; Paul P.Long et Benjamin Levasseur de Clair; Denis St-Jarre et Firmin Pelletier de Lac-Baker; Ligouri Morneault et Lévite Lévesque de Baker-Brook; Timothée Ouellet de St-Hilaire;Hen-Michaud et Fred J. Daigle de la paroisse de Madawaska; Regis Morneault et Edward Rice de St-Jacques Rémi Ouellet et Joseph Francoeur de St-Joseph; Isidore A. Cyr et Onésime Voisine de St-Basile; Lévite Ringuette et Patrick Cyr de Rivière-Verte; Denis Mazerolle et Benoit Martin de Ste-Anne; Larrie Ruest et Ephrem Ryder de Notre-Dame de Lourdes; Antoine Bellefleur et Ubald Couturier de St-Léonard; Fred Marquis et Frank A. Desjardins de St-André; MM. Max D. Cormier et Camille Violette représentaient respectivement les villes d'Edmundston et St-Léonard.

Le conseil a nommé trois évaluateurs pour faire l'évaluation des valeurs immobilières du comté, laquelle doit être faite au moins tous les dix ans. Ce sont M. Denis Z. Daigle d'Edmundston; David Nadeau de St-François et Félix P. Levesque de St-André.

Une résolution a été adoptée demandant aux autorités du C. N. R. et du C. P. R. la construction d'une gare conjointement à St-Basile.

La somme de $1500 a été votée pourl'admini stration du Bureau de Santé pendant l'année courante.

Le conseil décide que la municipalité fasse partie de l'Union des Municipalités Canadiennes dont son honneur le maire Cormier, M. P. est lereprésentant actuel.

Une proposition faite par M. Isidore A. Cyr et secondée par M. Patrick Cyr et Larrie Ruest demandait que le conseil vote la somme de $1000 à l'hôpital de St-Basile, comme l'an dernier; en amendement M. Firmin Pelletier, secondé par M. Paul P. Long, propose que cette somme soit réduite à $500. L'amendement mise au vote est acceptée.

La question de l'agrandissement de la prison a été quelque peu discutée puis remise à plus tard.

Le conseil a voté la somme de $125.00 pour aider à défrayer une partie des dépenses de 20 fils de cultivateurs qui voudront aller suivre les cours agricoles d'hiver à Fredericton au mois dedé cembre prochain.

On croit savoir quesi une vingtaine d'élèves de langue française se présentent à l'Ecole d'Agriculture, le ministre est prêt à leur donner des professeurs de langue française.

Le conseil a décidé de laisser le choix des élèves aux curés des paroisses et à l'agronome du comté.

Les rapports du secrétaire-trésorier M. Thaddé D. Hébert ont été présentés et reçus, et plusieurs autres affaires de routines ont été transigées.

IL SE RETIRE

H. S. ARKELL, commissaire de l'industrie animale pour le Dominion depuis plusieurs années, vient de donner sa résignation à l'hon. M. Weir, pour entrer au service de la Canadian Live Stock Co-operative Association.

AUCUNE BANQUE N'A FAILLI AU CANADA EN 1930

800faillites aux Etats-Unis. — Supériorité de notre système bancaire.

WASHINGTON, 14. — (par Ken Clark, du personnel de la Presse canadienne) — La position comparativement heureuse dont jouissent les Canadiens par suite du système bancaire du Dominion durant la dépression économique actuelle, fait le sujet de commentaires aux Etats-Unis.

En somme, la situation est comme suit: En 1930, environ 800 banques ont fait faillite aux Etats-Unis. En Canada, aucune.

Au Canada, il y a 11 bonques et aux Etats-Unis plusieurs milliers. Le Canada a un système bancaire à succursales et lesEtats-Unis un système de banques indépendantes les unes des autres.

Depuis quelque temps,le contrôler de la circulation des monnaies, John W. Pole, a préconisé un changement des lois fédérales qui permettrait aux Etats-Unis de profiter des avantages d'un système bancaire a succursales.

Le New York Times fait des commentaires suivants sur les avantages du système bancaire à succursales en vogue au Canada:

"Mais le système canadien donne quatre bénéfices qui forment le véritable objectif des banques: Créer une monnaie sûre, libre, facilement convertible; fonctionner de façon à répartir de l'argent par tout le pays, afin d'uniformiser les taux d'intérêts; fournir des prêts légitimes en tout temps et garantir l'argent du déposant".

Départ de Lord et de Lady Willingdon

Lord Willingdon, gouverneur-général du Canada, sortant de charge a fait sesderniers adieux au pays canadien à St-Jean, N. B. le 17, et s'est embarqué sur le vapeur "Montclaré", en route pour l'Angleterre, où il s'arrêtera avant de gagnen les Indes, dont il vient d'être nommé vice-roi.

Les autorités provinciales et municipales souhaitèrent bon boyage à leurs Excellences. Les derniers mots de Lord Willingdon aux journalistes furent less uivants:

"Vous nous avez donné du caractère, nous vous en sommes reconnaissants de tout ce que vous avez faitp our nous, durant notre séjour dans votreglo rieux Canada."

Au départ, une salve de 19 coups de canons fut tirée pendant que les sirènes des navires et des usines faisaient entendre leurs cris stridents, en signe d'adieux.

GRAND SAULT, N.B.

Dimanche a été baptisée Renette Marthe enfant de M. et Mme Will Beaulieu. Parrain et marraine M. et Mme Edouard Coté.

Samedile 17, il y eut partie de Bridge chez M. John Martin, à l'occasion de l'anniversaire de Mlle Mattie. Etaient présents: MM. et Mesdames Aimable Richard, Wallace Lévesque, Guy Violette; Miles Anita, Laura, Edna et Cécile Violette MM. Laurent et Armand Violette et Lucien Desjardins.

Etaient de pasage à Drummond dimanche: Miles Noella Rioux et Hélène Page,

MM. P. Laforge, E. Lang, Clovis Lang et Mlle Yvonne Lang sont de retour d'une promenade à Fort-Fair Field.

GENEROSITE

En témoignage de reconnaissance pour leur grand dévouement au cours de l'incendie qui a détruit son édifice M. J. W. Hall a remis aux pompiers de la ville hier, un chèque de $50.00.

NOMBREUSES ACTIVITES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'EDMUNDSTON PENDANT 1930

Rapport du sécrétaire, M. Charles-N. Bégin, présenté aux membres à l'assemblée annuelle tenue le 13 janvier

A Monsieur le Président
et aux Membres de la
Chambre de Commerce

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, donnant un résumé des activités de la Chambre de Commerce pour l'année 1930.

La Chambre de Commerce d'Edmundston fut fondée au mois de Décembre 1921, de sorte qu'elle entrera bientôt dans sa dixième année d'existence. A sa formation nous comptions quarante membres; aujourd'hui nous en comptons quatre-les absents et ceux dont la contrivingt. S'il nous fallait retrancher bution pour l'an dernier n'a pas été payée, notre nombre se trouverait considérablement réduit. L'an dernier, à pareille date, nous avions cinquante-cinq membres; nous avons donc fait un gain de vingt-cinq membres au cours de l'année écoulée.

Au cours de l'année 1930 nous avons tenu dix assemblées, régulières et spéciales. Chaque assemblée fut suivie avec intérêt par un grand nombre de membres, et des questions importantes y furent discutées. Je m'efforcerai de vous donner ci-après un résumé des principales questions que nous avons été appelés à considérer.

BUREAU DE POSTE

Nous avons obtenu par l'entremise de l'Honorable Ministre des Postes, Monsieur Veniot, que le bureau de poste ferme ses portes à neuf heures et demie au lieu de neuf heures comme auparavant. Ceci est une amélioration qui a dû être appréciée par le public.

TRAVERSE DU TEMISCONATA

Au commencement de l'année dernière l'attention de la Chambre de Commerce fut attirée sur le fait que le chemin de fer Témiscouata, à la suite d'un accident grave qui s'était produit sur leur voie, près de la station, ne pouvait réussir à empêcher les gens de passer sur la voie. Différentes suggestions furent faites et la question fut soumise au Conseil de Ville. Prière fut faite à la ville de demander au Témiscouata de construire une clôture assez haute et assez fortepour empêcher les piétons d'y passer. Nous ne savons pas quelles démarches la ville a fait sous ce rapport. La question est revenue sur le tapis au cours d'assemblées subséquentes, et finalement nous avons recommandé à la ville, et au Ministre des Travaux Publics du Nouveau-Brunswick, de bien vouloir étudier la question et deprendr e les moyens nécessaires pour faire ériger à cet endroit un pont élevé. Nous avons reçu une correspondance de la part du Ministre, dans laquelle il nous fait part que ce serait une entreprise considérable. La question est encore à l'étude et n'a pas été résolue.

ETIQUETAGE DES RUES ET NUMEROTAGE DES MAISONS

Faisant suite à une suggestion faite à la ville par la Chambre de Commerce à l'effet que les noms des rues devraient être indiqués, et que les maisons de la ville devraient être numérotées, nous sommes heureux de constater que cette amélioration, qui s'imposait depuis longtemps, a été faite, et qu'aujourd'hui nous sommes sur le même pied que toutes les autres villes modernes sous ce rapport. Je crois que nous devrions prendre avantage de cette amélioration pour demander au Ministre des Postes de nous donner un service de livraison de la malle à domicile, chose qui a déjà été parlée dans le passé et qui est restée en suspens.

SERVICE DE CHAR BUFFET SUR LE C. P. R.

Grâce aux démarches faites par la Chambre de Commerce auprès des autorités du Pacifique Canadien, nous avons obtenus l'installation d'un service de char Buffet et Parloir sur le train du C. P. R. entre Edmundston et St-Jean N. B. Ce service est une opération depuis le mois de Novembre dernier, et constitut une amélioration sensible dans le service de transport de ce chemin de fer entre notre ville etSt-Jea n.

OCTROI PROVINCIAL POUR DEPARTEMENT TECHNIQUE

La Chambre de Commerce ayant été saisie d'une question importante se rapportant aux octrois donnés aux écoles techniques de la province par le gouvernement provincial, et de plus ayant été informée que c'était l'intention du gouvernement de discontinuer ces octrois, lesquels ne seraient plus subventionnés par le gouvernement Fédéral à partir de l'année 1931, une délégation fut envoyée à Frédericton au cours du mois de mars dernier pour se joindre aux délégués des autres villes de la Province qui se trouvaient intéressés dans l'enseignement technique, afin d'y rencontrer le gouvernement pour lui demander de bien vouloir continuer les dits octrois. C'est à dire que nous voulions que le gouvernementProvinc ial s'engage à payer les deux tiers du coût de l'enseignement technique.

Sans nous faire aucune promesse définitive le Premier Ministre Baxter nous laisseentendre que son gouvernement était disposé à faire tout ce qui leur était possible pour les écoles techniques, en tenant compte des revenus de la Province, et nous invita à revenir devant le gouvernement qui serait au pouvoir après les élections. Il nous expliqua qu'il ne lui était pas possible de faire de promesses qui pourraient lier l'administration nouvelle. Cependant, nous pûmes comprendre par ses remarques que le gouvernement provincial pourrait discuter la question avec le gouvernement fédéral, et voir si ce dernier ne serait pas disposé à continuer ses octrois. Il y a toujours possibilité d'une nouvelle entente entre les gouvernements provincial et fédéral, et nous croyons savoir que le Premier Ministre Bennett sera approché par les autorités provinciales sous ce rapport avant la prochaine session fédérale. D'un autre coté si le gouvernement fédéral retranche sa subvention et que le gouvernement provincial ne veut pas assumer la part du gouvernement fédéral, cela voudrait dire que les deux tiers du coût de l'enseignement technique retomberait sur la Commission Scolaire. Les choses se trouvent donc actuellement au même point qu'elles étaient l'hiver dernier lorsque nous sommes allés à Frédericton, et il est important que nous ne nous désintéressions pas de cette importante question si nous voulons conserver notre enseignement technique. La question devrait se régler d'une manière définitive d'ici à quelques mois.

FERMETURE A BONNE HEURE DES MAGASINS

Cette question n'est pas nouvelle et fut discutée à plusieurs reprises par la Chambre de Commerce. L'an dernier un comité fut nommé pour étudier la question et faire préparer la législation nécessaire pour que le Conseil de ville puisse passer sins à fermer trois soirs par semaine un règlement obligeant les magasins. Ce comité composé de quelques marchands de la ville fit un travail considérable afin de recueillir les signatures des marchands et préparer une demande de législation. Lorsque son rapport fut présenté à la ville on l'informa qu'il existait déjà un règlement semblable et qu'il n'y avait qu'à le faire observer. On demanda alors à la ville de faire observer ce règlement, mais il est regrettable de constater que certains marchands semblent ignorer complètement l'existence d'un tel règlement.

Le comité ne semble pas avoir reçu toute la co-opération à laquelle il s'attendait de la part des différents partis intéressés, et les choses ne paraissent pas beaucoup plus avancées qu'elles étaient auparavant Le règlement de fermeture à bonne heure, s'il en existe un, n'est pas observé, ou du moins ne l'est pas par un certain nombre de marchands qui font des sacrifices au profit de ceux qui ne ferment pas. Pour des raisons d'intérêt personnel, nous savons que certains marchands persistent à rester ouverts à tous les soirs de la semaine, et à moins que tout le monde fasse preuve de bonne volonté il sera pratiquement impossible d'obtenir des résultats pratiques. Il arrive donc que cette question n'a pas été réglée d'une manière satisfaisante, et il sera peut-être bon d'y revenir.

DINERS-CAUSERIE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Au cours de l'hiver dernier nous avons inauguré une série de dinerscauserie, ou petits banquets si on veut les appeler ainsi. Nous nous réunisssions une première fois à l'hôtel Madawaska Inn, ensuite à l'hôtel Royal au cours de l'été. Ces réunions intimes font diversion aux assemblées régulières, et procurent à nos membres l'occasion de se réunir autour d'une table garnie de bons mêts pour discuter d'une manière agréable les questions qui nous intéressent. Il est à espérer que cette bonne coutume se continuera à l'avenir.

CHARTE ET NOUVEAUX REGLEMENTS MUNICIPAUX

Etant donné l'augmentation considérable de la ville depuis quelques années, et considérant que les règlements (by-laws) actuels ne semblent pas répondre aux besoins d'une manière pratique; aussi que le fait que la ville d'Edmundston, malgré son importance est encore régie par l'Acte d'Incorporation des Villes (Towns Incorporation Act), la Chambre de Commerce après avoir discutée cette question décida de recommander à la ville l'adoption de nouveaux règlements municipaux, et aussi le fait que la ville devrait avoir une charte spéciale pour régir ses affaires. Nous espérons que sette question a été prise en sérieuse considération par les autorités de la ville.

Suite à la page 3

RESOLUTION

Adoptée par la Chambre de Commerce d'Edmundston lors d'une assemblée tenue le 14 Janvier, 1931

ATTENDU que les membres de la Chambre de Commerce ont appris avec un profond regret la mort de Monsieur Alyre Daigle, fils de notre concitoyen, M. Donat L. Daigle, membre de cette Chambre de Commerce;

ATTENDU la haute estime dans laquelle était tenu Monsieur Alyre Daigle par les membres de cette Chambre, aussi bien que par toute la populationd e la ville;

ATTENDU que les membres de cette Chambre sont sensibles à la douleur éprouvée par notre estimé concitoyen, M.Donat L. Daigle et les membres de sa famille;

IL EST RESOLU que les membres de cette Chambre, réunis en assemblée, désirent exprimer à Monsieur Donat L. Daigle et à sa famille, toutes leurs plus profondes sympathies dans le grand deuil dont ils viennent d'être affligés.

Il est de PLUS RESOLU que cette résolution soit inscrite dans les minutes de la Chambre de Commerce, et que copie soit envoyée à la famille, et au journal "Le Madawaska" pour publication.

CERTIFIE VRAIE COPIE.

C. N. BEGIN,
Secrétaire

La Patinoire Bachelor Sera Reconstruite avec Une Structure en Acier

L'entrepreneur Bowlin a commencé les travaux ce matin. — La Robb Engineering Company posera le fer. — L'architecte et l'entrepreneur assument les dépenses de reconstruction des murs et du toit.

Les dangers d'ue charpente en bois démontrés une fois de plus par l'effondrement de la patinoire de New Castle, survenu mardi soir.

Le Club Bachelor Ltée a complété les arrangements nécessaires pour la reconstruction de leur patinoire qui s'est effondrée quelques heures après que l'entrepreneur eut terminé les travaux, le 20 décembre dernier.

Le Club paiera les frais de l'installation d'une charpente en acier au coût d'environ $7,000, tandis que l'architecte et l'entrepreneur assument le coût de reconstruction des murs et du toit, c'est-à-dire la partie en bois.

C'est la Robb Engineering Company d'Amherst qui érigera la structured'acier. Leur ingénieur a examiné les piliers de béton et les croit suffisamment forts pour porter une charpente en acier; la compagnie, dit-on, en donnera la garantie.

La hauteur de la nouvelle construction sera de dix pieds plus basse que celle des plans originaux. On croit que les travaux seront complétés dans six semaines. Ce matin des ouvriers ont été mis à l'oeuvre pour déblayer le terrain.

Cette dépense a obligé le Club Bachelor Ltée à demander aux autorités de la ville de garantir un emprunt supplémentaire de $10,000. On prévoit que le voût total de la nouvelle patinoire ne dépassera pas 30,000, avec une charpente en acier, comparé à $23,000 avec une charpente en bois.

A NEW CASTLE

L'arena Dalton construite d'une façon très moderne l'an dernier par M. Edward Dalton, s'est effondrée mardi avant-midi, causant une perte d'environ $10,000 à son propriétaire. L'accident est attribué à la couche épaisse de neige qui recouvrait la toiture. La bâtisse a pris environ deux heures à tomber, et tous les efforts faits pour enlever la neige et la protéger ont été inutiles. Des réparations immédiates ont été commencées et l'accident ne dérangera pas le programme de hockey de cette saison.

UN EXPERT

Le Commandant C. P. EDWARDS, directeur de la radio au Canada, qui vient d'être élu vice-président de l'Institut des Ingénieurs en Radiologie auxEtats- Unis. Il s'occupe de radio depuis 1903.

M. BAXTER PROTESTE

Saint-Jean. — Le premier ministre du Nouveau-Bruswick, M. J. B. M. Baxter, a protesté auprès de la Commission des chemins de fer, contre la demande faite à la Commission d'inclure la ville de Québec dans le territoire bénéficiant des taux de fret des provinces maritimes.

COMITE DES PAUVRES

Les dames qui s'occupent de la confection et de la distribution de vêtements aux familles dans le besoin transporteront bientôt leurs quartiers-généraux dans les bureaux occupés autrefois par M. l'avocat Tweedie, au-dessus du magasin de M. Jos David.

Ce nouveau local a été mis à la disposition des dames par Mme J. N. Thibault aux mêmes conditions qu'à présent, c'est-à-dire gratuitequ'a fait Mme L. A. Dugal, jusment. Le magasin de Mme Dugal a été loué pour le 1er février.

UN REMEDE

L'hon. J. A. MERKLEY, ministre des Chemins de fer, du Travail et des Industries dans la Saskatchewan, qui se propose d'introduire à la prochaine session une résolution en aveur d'un plan d'assurance contre le chômage, s'étendant dans tout le Canada.

ACTIVITES EN COUR

La cour de comté a siégé hier matin, sous la présidence du Juge Carleton. Mtre Percy Steeves représentait la Couronne. Voici les appels qui ont été présentés contre jugements rendus par le magistrat local, dans des cas d'infraction à la loi des liqueurs

Le Roi vs Jos Mercure; Mtre Max D. Cormier représentant M. Mercure: Cause prise en délibéré.

Le Roi vs Léonard Violette; Mtres M. D. Cormier et A. J. Dionne agissant pour M. Violette: Cause prise en délibéré.

Le Roi vs Willie Bird; Mtres A. J. Dionne etM . D. Cormier pour le défendeur: l'appel fut accordé et conviction annulée.

Le Roi vs Emma Albert; Mtre A J. Dionne pour la défenderesse: Appel accordé et conviction annulée.

BAKER-BROOK

Samedi dernier, nombre de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de M. Jos. Marquis à l'occasion du départ de M. Alphée Marquis étudiant en philosophie au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, où il doit finir son cours cette année Etaient présents à cette soirée: MM. et Mesdames Jos. Michaud, George Thibault, Olivier Beaulieu; Miles Gertie Pelletier Lorette Pinet, Lorraine et Edwidge Lévesque, Alphonsine St-Pierre, Christine Beaulieu, Eva et Anita Michaud, Vitaline Nadeau, Julienne Marquis, Roseanne et Jeanne Thibault; MM. J. Léonide Nadeau, Silvio Morneault, Roland Pinette, Lionel Lévesque, Raoul Marquis Harvey Labrie, Fortunat Beaulieu, Alban et Yvon Michaud, Lévite Martin. Il y eut musique, chant, et déclamations, suivis d'un bon réveillon. On sesépara à une heure fort avancée, emportant un heureux souvenir de la soirée, et faisant des voeux pour le succès de M. Marquis.

ST-FRANCOIS

Le 14 janvier, Miles Cécile Landry et Annie Perrault, quittaient leurs familles pour entrer chez les Soeurs Franciscaines de la Baie St-Paul. Nous leur souhaitons la persévérance dans leur noble vocation.

Mlle Marthe Nadeau, étudiante garde-malade à l'hôpital de Campbellton est revenue dans sa famille pour cause de santé. Puisse-t-elle se rétablir promptement.

Le 28 décembre est née à M. et Mme Raphaël Plourde, une fille baptisée sous les prénoms de Marie Rita. Parrain et marraine, M. Docithé Lévasseur et Mlle Rosa Lévasseur, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 fut baptisé Joseph, Bernice enfant de M. et Mme Léonard Albert. Parrain et marraine M. et Mme Hector Dionne.

Le 15 fut baptisée Laurienne, Amanda Eva, enfant de M. et Mme Cyrille Boucher. Parrain et marraine M. et Mme Hector Dionne.

LISEZ ET FAITES LIRE "LE MADAWASKA"

Petites Nouvelles D'un Peu Partout

LE DOCTEUR PINAULT EN VOYAGE

LeDr. L. G. Pinault, chirurgien de Campbellton et président de la Chambre de Commerce est du nombre de ceux qui fontle voyage en Amerique du Sud, dans le Voyage de Bonne Entente organisé par l'Association des manufacturiers canadiens et la Chambre de Commerce canadienne. Mme Pinault l'accompagne; ils visiteront Cuba, Rio de Janeiro, Buenos Aires et autres villes du Brasil et de l'Argentine.

UNE DELEGATIVE CONTRE LE C. N. R.

St-Jean. N.-B. 12. — La ville de Saint-Jean va chercher pour tout de bon à se faire autoriser parle gouvernement fédéral à imposer les propriétés du C. N. R. dans cette ville. Il en a été ainsi décidé à une réunion en comité du conseil aujourd'hui. Le maire White dit que le C. P. R. paie à peu près $40,000 par année en impôts et le C. N. R. rien. Il appartiendra au maire de saisir le gouvernement fédéral de l'affaire, demandant au besoin une contri-est impossible d'imposer le réseau bution spéciale de ce dernier, s'il de l'Etat, ou bien s'adressant à la commission des chemins de fer, lors que celle-ci siègera ici le mois prochain.

LA CONTREBANDE AU N.-BRUNSWICK

Saint-Jean. N. B. 13 janvier — M. Lévite Gagnon, chef de la police fédérale dans le département du Revenu national, dit qu'il y a eu plus de contrebande saisis en 1930 qu'en 1929. Les officiers ont saisi 6.633 gallons d'alcool, et 6.622 pintes de Whiskey. De plus, la police a saisi 73 automobiles 4 auto-camions et 14 radios.

DUQUET A NEW YORK

Levy Duquette boxeur de la classe des poids-légers de Québec partira pour New York, où il a des offres très alléchantes, probablement la semaine prochaine.

Duquet est en excellente condition et il prendra part là-bas à plusiurs combats intéressants.

M. ROBICHAUD SUCCEDE A M. GENEST

Ottawa, 15. — M. D.-T. Robichaud traducteur aux communes, a été élu hier président de la Commission des Ecoles catholiques d'Ottawa par un vote de 14 contre 7. Il succède à M. Samuel Genest.

M. Aurélien Bélanger a donné sa démission comme directeur de l'enseignement bilingue. Celle-ci a été acceptée.

CONSUL DES ETATS-UNIS A LA RIV.-DU-LOUP

Ottawa, 17. — Le gouvernement a reconnu officiellement deux consuls étrangers au Canada, hier. Ce sont MM. Stanislas Zwolski, consul japonais, à Winnipeg, et M. Harold M. Collins, consul des Etats-Unis, à la Rivière-du-Loup.

M. L'ABBE J.-T. NADEAU

Québec, 15. — M. l'abbé Jean-Thomas Nadeau, de l'*Action Catholique* s'embarquera le 2 février à Halifax à bord du *Pennland*, de la White Stra, pour un voyage d'études et d'affaires en Europe. De Cherbourg M. l'abbé Nadeau se rendra en Italie, en Sicile, puis en Espagne et au Portugal. Il visitera également la France, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre et probablemnt quelques autres pays.

IL REVIENDRA

Moncton, 16. — "Je reviendrai", disait aujourd'hui Lord Willingdon en passant par Moncton pour regagner l'Angleterre, "et j'espère bien, ajoute-t-il avoir quelque jour une maison d'été dans les provinces Maritimes".

Leurs Excellences sont arrivées à Moncton à 11 heures ce matin. Plusieurs notables et leurs épouses allèrent présenter leurs respects au couple vice-royal, et lady Willingdon offrit des fleurs aux dames.

LE Sgt LEE WHITE VA A MONCTON

Nous apprenons que le Sergent Lee White, de la Police provoncial, en charge du détachebent de constables provinciaux à Edmundston depuis plus d'un an, a été appelé à prendre charge du détachement de Moncton, alors que le Sgt W.A. Carleton de Moncton viendra le remplacer ici.

MISE AU POINT

M. Charles-Eugène Beaulieu, plombier bien connu d'Edmundston nous demande d'attirer l'attention du public sur le fait qu'il n'est pas celui qui a fait une réclamation à la ville et a obtenu $18.00 pour dommages causés par l'inondation sur la rue Canada, puisqu'il demeure sur la rue Rice. L'identité des noms est cause de cette méprise.